PrimeSupport

OIC

2022-11-14 - Alessandro Mondaini - Commentaire (1) - innosolvenergy

Le contingentement des consommateurs de gaz se répartit en 3 groupes distincts :

- Clients bi-combustibles : Dans le cadre de d'une éventuelle réduction de la consommation de gaz, il est possible pour ces clients de passer entièrement à une source d'énergie alternative (en général le pétrole).
- Clients mono-combustibles protégés : Ce sont essentiellement des clients résidentiels et des institutions sociales. Ce groupe participe à l'appel du Conseil fédéral pour une réduction de la consommation (par la réduction volontaire de la température des pièces par exemple)
- Clients mono-combustibles non-protégés : Ce sont des clients dits importants pour la gestion. Ces clients sont soumis à un taux de contingentement si la situation d'approvisionnement devait nécessiter des restrictions.

Pour répondre à ces exigences, innosolv a mis en place un marquage sur le point de mesure, permettant de définir le groupe de clients. Cette fonctionnalité est disponible dès la Rel.2021 SP12 et Rel.2022 SP6.

Il est possible de traiter une grande partie de ces marquages, environ 80%, au travers d'un script se basant sur la classification du contrat. Ce dernier doit être exécuté sur la base de données par Prime.

La position d'innosolv (état au 08.11.2022) est la suivante : comme toutes les exigences ne sont, pour l'instant, pas clairement définie, la mise en œuvre doit se faire par étapes. Il est cependant important que toutes les données soient gérées de manière standard.

Il n'existe donc, pour l'instant, pas de liste permettant de ressortir les consommations des points de mesures marqués. Elle devrait cependant être très prochainement disponible. La liste à remplir pour le contingentement est la suivante :

G-2 Zweistoff / bicombustibles kWh	G-2 Zweistoff / bicombustibles %	G-1 Einstoff geschützt / monocombustibles protégés kWh	G-1 Einstoff geschützt / monocombustibles protégés %	G-3 Einstoff nicht geschützt / monocombustibles non protégés kWh	G-3 Einstoff nicht geschützt / monocombustibles non protégés %

Prime se tient à votre disposition en cas de question ou de besoins spécifiques concernant ce sujet.